

# Comparaison de deux affaires du film 10e Chambre instants d'audiences

Objectif: ce tableau a pour finalité l'analyse et la compréhension du système judiciaire français.

Il ne saurait en aucun cas être utilisé en vue de remettre en cause une décision de Justice. (art 434-25 du Code pénal)

Les affaires du [chap 2] et du [chap 5] ont été retenues car elles traitaient du même délit, la conduit en état alcoolique. Il s'agit ici de faire notamment ressortir, à partir de cas différents, la constance du traitement judiciaire malgré la particularité des individus.

A partir des grilles de lectures de ces deux affaires, relevez leurs différences et concordances.

Quelles **explications** donne le premier prévenu?

- .....
- .....
- .....
- .....

Quelles **explications** donne le second prévenu?

- .....
- .....
- .....
- .....

Que retenir de fondamental entre ces deux situations?.....

Que dit le **Juge** pour le premier prévenu?

- .....
- .....
- .....

Que dit le **Juge** pour le second prévenu?

- .....
- .....
- .....

Que retenir de fondamental entre ces deux situations?.....

Que dit le **Procureur** pour le premier prévenu?

- .....
- .....
- .....

Que dit le **Procureur** pour le second prévenu?

- .....
- .....
- .....

Que retenir de fondamental entre ces deux situations?.....

Selon vous, pourquoi cette différence?.....

La décision du Tribunal s'appuie sur:

.....  
.....  
Quelles sont les conséquences pour le prévenu? .....

La décision du Tribunal s'appuie sur:

.....  
.....  
Quelles sont les conséquences pour le prévenu? .....

Quelle différence retenir entre ces deux situations?.....